



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale

Duhamel (Québec) J0V 1G0

AVIS PUBLIC

Adoption règlement 2026-08

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026 a adopté le règlement 2026-08 imposant une compensation pour services municipaux aux immeubles non imposables visés par le paragraphe 10 de l'article 204 de la loi sur la fiscalité municipale et prévoyant une exemption pour les lots vacants

Ledit règlement numéro 2026-08 est disponible au bureau de la directrice générale adjointe et sur le site web de la municipalité au www.municipalite.duhamel.qc.ca pour consultation.

DONNÉ À Duhamel ce 5^e jour du mois de juin 2026.

Véronic Minot
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Véronic Minot, directrice générale adjointe de la municipalité de Duhamel, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux endroits publics désignés par le conseil, soit à l'hôtel de ville et la bibliothèque, entre midi et seize heures, le 5^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

Véronic Minot
Directrice générale adjointe